



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2009 260

Le 2 octobre 2020

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques opérationnelles.**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 15 septembre 2020, visant à obtenir les statistiques des agressions ou violences sexuelles déclarées en Montérégie pour les 5 dernières années.

Dans un premier temps, afin d'apprécier les tableaux ci-après à leur juste valeur, nous souhaitons porter à votre attention **les mises en garde suivantes :**

- Les statistiques transmises sont uniquement pour la Sûreté du Québec;
- Les dossiers « non fondés » ne sont pas considérés;
- Les données incluent les victimes d'agressions sexuelles et de voies de fait pour lesquelles le suspect a eu des agissements à connotation sexuelle;
- Les données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Nous vous transmettons les deux tableaux faisant état des renseignements demandés :

NOMBRE DE VICTIMES (FEMMES) DANS DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SUR LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE

Type d'événement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agressions sexuelles	297	325	400	474	455	363
Voies de fait	9	4	4	7	6	7

Source: Direction des technologies et des acquisitions, Sûreté du Québec

Mise à jour : 18 septembre 2020

**NOMBRE DE VICTIMES (HOMMES) DANS DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC
SUR LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE**

Type d'événement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agressions sexuelles	48	62	61	71	94	56
Voies de fait					2	

Source: Direction des technologies et des acquisitions, Sûreté du Québec

Mise à jour : 18 septembre 2020

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels